

# ASSOCIATION FONCIERE DU MAZEAU

Siège social : Mairie 85420 LE MAZEAU  
Secrétariat : Mairie 85420 ST SIGIMOND

## ORGANISE SON

## ASSEMBLÉE DES PROPRIÉTAIRES

VENDREDI 13 DECEMBRE 2019 – 10h00

SALLE DES FÊTES DU MAZEAU

**Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième réunion se tiendra  
au même endroit à 10 h30 pour le même objet.**

### Ordre du jour :

- Rapport moral et financier de l'ASA – 2015, 2016, 2017 & 2018
- Questions diverses

### L'ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES SERA SUIVIE D'UNE ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

- Modification statutaire de l'article 8 (assemblée des propriétaires fixée tous les 4 ans au lieu de tous les 2 ans )

L'arrêté préfectoral de constitution, les statuts et autres informations sont consultables en mairie et sur le site :

<http://af-le-mazeau.webnode.fr/>

Le Président : Noël BRISSON 85420 LE MAZEAU

**RAPPEL : Si vous êtes usufruitier, merci de transmettre l'invitation au propriétaire. ATTENTION SEULS LES PROPRIETAIRES DE PLUS DE 1 HA SONT CONVIÉS A L'ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES**

**Selon l'article 11 : Les mandats de représentation**

*Les propriétaires peuvent se faire représenter par des mandataires qui peuvent être toute personne de leur choix. Le pouvoir est écrit et ne vaut que pour une seule réunion. Il est toujours révocable. Le nombre maximum de pouvoirs pouvant être détenus par une même personne est de un (1).*

✂-----

**POUVOIR (à reproduire sur papier libre et à transmettre à la  
personne choisie)**

Je soussigné : (Nom et Prénom) .....

Adresse : .....

Code postal + Ville : .....

Tel : . . . . / . . . . / . . . . / . . . . /

Donne pouvoir à M.....

Pour me représenter à l'assemblée des propriétaires ET assemblée extraordinaire de l'AF LE MAZEAU qui auront lieu le .....décembre 2019

A.....Le...../2019

signature